

3^{ème} PRIX D'INTERPRÉTATION POÉTIQUE

Léon-Paul FARGUE

Cérémonie de remise des prix et de représentation publique
Mardi 6 juin 2023

Mairie du 15^e Arrondissement de Paris

La Mairie du 15^e arrondissement de Paris et l'association Poésie et Chanson Sorbonne présentent la troisième édition du **Prix de poésie Léon-Paul Fargue**.

Le Prix Léon-Paul Fargue se décompose en deux Prix distincts : le Prix de l'ouvrage de poésie et le Prix d'interprétation poétique.

Le Prix Léon-Paul Fargue est parrainé par une personnalité du monde culturel accompagnée d'un jury de professionnels du monde de la poésie, de l'édition, du théâtre et de la presse.

Conditions d'inscription :

- Les élèves comédiens des écoles d'Art Dramatique (**justifiant d'un certificat d'inscription de leur établissement**) ou les élèves d'une école supérieure ou d'une université et âgés de 16 à 30 ans à la date de la cérémonie de remise du Prix sont invités à participer.

Date de clôture des inscriptions : jeudi 13 avril 2023

- Chaque candidat présentera un poème de son choix sélectionné exclusivement parmi les œuvres du 18^{ème} siècle au 20^{ème} siècle en vers uniquement n'excédant pas 4 minutes.
- Le texte intégral choisi ainsi que la fiche d'inscription seront adressés par mail avant le jeudi 13 avril 2023 à l'adresse : sophie.franot@paris.fr
- Une journée de sélection des candidats aura lieu le mardi 10 mai 2022. Les candidats recevront une convocation heurée par mail pour cette sélection.
- 5 candidats sélectionnés se produiront en public, avec le même texte que celui présenté aux sélections, lors de la soirée de remise des Prix où trois Prix seront remis.

Dotations des Prix :

- *Prix de l'ouvrage poétique : 900,00€*
- Prix d'interprétation :
 - 1^{er} Prix : 500,00€ - 2^{ème} Prix : 300,00€ - 3^{ème} Prix : 200,00€

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de votre établissement d'enseignement ou sur simple demande par mail à sophie.franot@paris.fr